

INVITATION

« LITTORAL ET AMENAGEMENT »

Judi 21 Septembre 2017
14 h 00 – 17h00
CNAM - Amphi Friedman
292 rue St-Martin, 75003 Paris

Séance technique coordonnée par Marc Brisebarre

14h00 – 14h15 Présentation de la séance par Marc Brisebarre

14h15 – 14h45 : **Philippe ROGEL** (Centre Européen de Recherche et de Formation Avancée en Calcul Scientifique) :
Modèles et projections climatiques : du global au local et application aux risques côtiers

Entre les projections climatiques globales et ce que l'on peut en déduire quantitativement au niveau local, toute une série de méthodologies et d'outils est nécessaire. Cette procédure est assez générale pour les études d'impacts et est appelée "régionalisation" ou "descente d'échelle". Elle permet dans le cas du risque côtier de prendre en compte d'autres variables que le niveau de la mer. L'objet de cette présentation est de balayer certaines de ces techniques dans le cadre de l'environnement côtier, et d'introduire les incertitudes associées.

14h45 – 15h15 : **Goneri LE GOZANNET (BRGM) : Les conséquences de l'élévation du niveau de la mer.**

L'élévation du niveau de la mer est un facteur aggravant des aléas côtiers littoraux tels que les submersions marines temporaires, l'érosion du littoral, le recul du trait de côte et les intrusions salines. Cette présentation examine tout d'abord les facteurs physiques à l'origine de ces aléas, et dans quelle mesure l'élévation du niveau de la mer et le changement climatique sont susceptibles d'altérer la variabilité naturelle observée sur les littoraux de France métropolitaine et d'outre-mer. En France, l'adaptation aux effets inéluctables de l'élévation du niveau de la mer est intégrée dans les politiques publiques de prévention des risques et d'aménagement du territoire. Néanmoins, les projections de niveau de la mer actuellement disponibles montrent que sans atténuation du changement climatique, l'élévation du niveau de la mer accélèrera significativement vers le milieu du 21^{ème} siècle. A ces échéances, les politiques publiques d'adaptation en zones côtières ne seront efficaces que si elles sont accompagnées de réductions des émissions de gaz à effet de serre permettant de limiter le réchauffement climatique à 2°C ou en-deçà.

15h15 – 15-45 : **Fernand VERGER** (professeur émérite à l'ENS) : **Prendre ou rendre des terres à la mer : le conflit de l'Escaut occidental.**

Le désir de conquérir des terres sur la mer a été universel depuis un millénaire. Aujourd'hui, un mouvement comprenant l'intérêt écologique de certains rivages propose de rendre des terres à la mer et non plus de les lui prendre. L'Escaut occidental offre un exemple contemporain d'une dépoldérisation soumise à controverses depuis 2005 et dont la conclusion sur le terrain est attendue pour 2020.

15h45 – 16h15 : **Arnaud CAUMARTIN** (Société EGIS PORTS) : **Le confortement du quai de Kingston en Jamaïque**

16h15-16h45 : **Philippe ANDREANI et Nicolas VERJAT (Société GEOCORAIL) : Le géocorail, roche artificielle permettant de protéger les ouvrages marins et de lutter contre l'érosion du littoral.**

La société GEOCORAIL développe et commercialise un procédé électrochimique permettant de produire un agglomérat rocheux en milieu marin, à partir des matériaux présents sur place tels que sable, gravier ou débris coquilliers. Ce « béton naturel », solide et extrêmement adhésif permet de réparer ou de consolider des structures immergées ou semi-immersées, et de séquestrer certains polluants maritimes.

16h45 – 17h00 : discussion

Sylvine Guédon
Secrétaire Générale